



Mon voisin a fait une fausse déclaration pour un litige entre nous

Par **angele80**, le **08/11/2007** à **18:14**

Bonjour, Un matin du mois d'août, je partais travailler à 8h30 c'était un vendredi, ce jour-là en reculant, j'ai touché la voiture de mon voisin qu'il avait garée devant chez moi, je me suis arrêté. Personne ne répondait chez eux, j'ai donc laissé un mot dans la boîte aux lettres, en disant que c'était moi et que je rentrerais à 18h. Le soir venu, en effet, il m'a attendu, on a discuté et décidé de réparer le petit renfoncement de sa voiture au niveau de la portière. Oui mais voilà, mon beau frère a réussi à trouver une portière, il ne restait plus qu'à trouver la peinture. Ne la trouvant pas, mon voisin a commencé récemment à m'harcéler afin que je lui verse 100 € pour la réparation, j'ai refusé et je me suis rendu à la gendarmerie pour porter plainte. Mon voisin a eu des propos plus que désobligeants en disant que si je ne payais pas, il allait dater le papier que j'avais laissé. Et aujourd'hui, le 05/11/2007, je reçois une lettre de son assurance, me demandant de leur fournir les coordonnées de mon assureur, afin qu'il y ait un recouvrement. Sur ce courrier, la date de l'accident est le 09/10/2007 !!! c'est faux!!! ça s'est passé en août !! que puis-je faire pour prouver que c'est faux !!

Par **jeetendra**, le **10/11/2007** à **12:03**

bonjour monsieur, malheureusement vous êtes en tort. Vous avez dû déclarer l'accident à votre assureur si vous l'aviez fait aujourd'hui vous n'en seriez pas là à être harcelé par votre voisin à qui vous avez causé un préjudice et votre assureur qui n'a pas été tenu informé de l'accident et qui peut vous refuser sa garantie, elle en a le droit, voire ne plus vous assurer à l'avenir. Vous avez dû faire les choses en règles avec votre voisin, c'est à dire une transaction en bonne et due forme en gardant un exemplaire de la transaction et des

temoignages à l'appui.rnrnEsperant avoir répondu à vos preoccupations, bien cordialement